

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 098

Le 17 septembre 2019

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Dream Global Real Estate Investment (DRG) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le fonds de placement immobilier Dream Global REIT (TSX : DRG.UN) (« Dream Global » ou le « FPI ») a annoncé qu'il a conclu une convention-cadre d'acquisition (la « convention d'acquisition ») avec les sociétés affiliées des fonds de placement immobilier gérés par Blackstone (collectivement, « Blackstone »), en vertu de laquelle Blackstone fera l'acquisition des filiales et des actifs de Dream Global dans le cadre d'une opération réglée entièrement en espèces.

Au terme de l'opération, les porteurs de parts de Dream Global (les « porteurs de parts ») recevront une contrepartie en espèces de 16,79 \$ CA par part de Dream Global.

La réalisation de l'opération est assujettie à l'obtention d'au moins 66 2/3 % des votes exprimés à une assemblée extraordinaire par les porteurs de parts.

L'opération est assujettie aux modalités normales, dont les approbations réglementaires, et elle devrait être réalisée en décembre 2019.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Jay Rajarathinam
Président et chef de la compensation
CDCC